

temps d'étudier les accords de Torquay, peut-être une association aussi importante que celle-ci sera-t-elle en mesure, en automne, de nous renseigner comme il faut au sujet de ces accords. Par conséquent, nous ne devrions pas clore notre dossier ni perdre contact avec cette association, mais plutôt l'inviter, si elle le désire, à prendre le temps voulu pour étudier les rapports et nous présenter un exposé.

Le PRÉSIDENT: Le Comité est chargé de faire un rapport à la Chambre avant la fin de la présente session et notre mandat cesse avec la prorogation de la session.

M. CRESTOHL: Peut-être pourrions-nous ajouter une note à notre rapport?

Le PRÉSIDENT: Je n'ai pas d'instructions à cet égard, mais il est possible, je crois, que les trois accords soient renvoyés à notre comité l'an prochain.

M. FLEMING: C'est possible. Ce sera à la Chambre de le décider. Cette lettre a une certaine signification: d'abord, elle dit que l'association n'aurait que quatre jours pour préparer un exposé, ce qui n'est pas suffisant; ensuite, que, d'après elle, on ne peut pas encore juger de l'utilité des accords pour le Canada.

M. GINGRAS: Elle veut avoir plus de temps.

M. CRESTOHL: Oui et elle en aura d'ici octobre ou novembre.

M. FLEMING: Oui.

Le PRÉSIDENT: Je crois comprendre que la présente session sera close aussitôt que nous nous réunirons de nouveau à l'automne et le Comité n'aura pas le temps de convoquer des témoins avant la clôture. J'estime donc que nous devrions simplement faire un rapport à la Chambre dans le même genre que celui que nous avons fait pour l'accord commercial de Genève.

M. LAING: Monsieur le président, revenons au motif qui a poussé M. Fleming à prendre cette initiative. Je crois qu'il a soulevé la question à cause de la lettre que nous avons eue de l'Association des importateurs; il a alors parlé d'autres associations.

M. FLEMING: Oui.

M. LAING: Je crois que l'idée de M. Fleming — il pourra dire si j'ai raison ou non — est que nous faisons passer l'acceptation de l'accord par nos négociateurs en premier, au lieu de la mettre au second plan. Je crois que c'est ce que vous tâchiez aussi de faire comprendre aux organisations comme l'Association des manufacturiers canadiens, la Chambre de commerce, l'Association des exportateurs et l'Association des importateurs. Vous pensiez qu'elles devraient faire valoir leur avis avant que nos négociateurs aillent à la conférence.

Je ne vois pas ce que nous pourrions gagner à les faire venir plus tard, comme le suggère M. Crestohl. Les accords seront en vigueur pendant trois ans et leur nature même indique que les négociateurs doivent être autorisés à s'engager au nom de notre gouvernement. M. Sinclair a déclaré que tous les fabricants et autres que la question intéresse devraient se mettre en rapport avec le ministère et faire valoir leurs opinions avant ces conférences. Je crois, monsieur Fleming, qu'il aurait mieux valu pour ces associations de faire valoir leurs opinions avant la conclusion de l'accord plutôt qu'après.

M. FLEMING: C'est juste, mais je crois qu'il s'agit ici d'autre chose. Je me rappelle avoir demandé aux témoins si, avant la conférence de Torquay, on avait fait en sorte de connaître l'avis des importateurs et des exportateurs du Canada quant à ce que nos négociateurs devaient faire et aussi s'ils étaient munis des renseignements qui pourraient être utiles aux importateurs et aux exportateurs.

Quant à l'idée de demander aux associations de présenter un exposé au Comité, c'est simplement pour que ce dernier ait l'avantage d'avoir leur avis au sujet des accords, comme il a eu celui des importateurs.

M. LAING: Alors, l'idée de M. Crestohl de les faire venir plus tard serait plus ou moins pour savoir comment, d'après eux, les accords fonctionnent, afin de les améliorer quand nous négocierons de nouveau.